



Clichy, France –
Le 4 mars 2024

Index Egalité Femmes-Hommes en 2023

L'Index de l'égalité Femmes-Hommes fait partie des mesures adoptées dans le cadre de la loi Avenir du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Cet index est conçu comme un outil pratique pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des entreprises. Il permet à chaque entreprise de mesurer où elle se situe en matière d'égalité professionnelle. Composé de cinq indicateurs, et noté sur 100, la note minimale requise est de 75/100.

	BIC Services	BE 2000	BIC Rasoirs	BJ 75	BIC Conté
Ecart de rémunération (sur 40 points)	39	38	38	38	39
Ecart de répartition des augmentations individuelles	20	25	35	10	35
Ecart de répartition des promotions (sur 15 points)	15	Non calculable	Non calculable	15	Non calculable
Pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité (sur 15 points)	15	Non calculable	15	15	Non calculable
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations (sur 10 points)	10	5	0	0	0
INDEX (sur 100 points)	99	80	88	78	87

Depuis 5 ans, BIC a entamé des démarches afin de rééquilibrer les écarts de rémunération qui se traduisent année après année par l'amélioration de l'index. BIC a la conviction que la diversité est un atout essentiel de l'organisation et qu'elle la rend plus forte face aux défis d'aujourd'hui et mieux préparée à ceux de demain. L'enjeu majeur est maintenant d'équilibrer le nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations. Des actions sont déjà en cours et sont inscrites dans les plans ou accords égalité.

CONTACTS

Investor Relations team
investors.info@bicworld.com

AGENDA 2024

Toutes les dates sont à confirmer

Résultats du 1er trimestre 2024	23 avril 2024 (après clôture du marché)
Assemblée Générale 2024	29 mai 2024
Résultats du 2ème trimestre et du 1^{er} semestre 2024	31 juillet 2024 (après clôture du marché)
Résultats du 3^{ème} trimestre Et des 9 premiers mois 2024	23 octobre 2024 (après clôture du marché)